Original : Français

CINQUIÈME LÉGISLATURE

MISSION DE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE SUR LA SITUATION POLITIQUE PREELECTORALE EN REPUBLIQUE DU SENEGAL

Dakar, 12 et 13 février 2024

PROJET DE DECLARATION

INTRODUCTION

1. La République du Sénégal est l'un des 15 Etats de la CEDEAO reconnu comme l'un des pays les plus stables de l'Afrique où le système démocratique n'a jamais été ébranlé par des coups d'Etat, contrairement à la plupart des Etats membres de la CEDEAO.

2. Toutes les élections qui ont marqué l'histoire politique du pays se sont généralement déroulées de manière pacifique et transparente en dépit de contestations inhérentes au système pluraliste et démocratique. En outre la vie politique du Sénégal fut caractérisée par une alternance pacifique fréquente dans la dévolution du Pouvoir.

3. Aujourd'hui, l'élection présidentielle qui devrait se tenir le 25 février 2024 a été reporté. Ce report est une source de tensions qui risquent de plonger le pays dans l'impasse et hypothéquer le climat de paix et de stabilité nécessaire à l'organisation des élections dans les conditions de transparence et de justice requises.

4. Face à cette situation, le Parlement communautaire se doit d'agir afin d'apporter sa contribution à la stabilité et la sauvegarde du processus d'intégration régionale qui constitue un précieux acquis pour les populations que représente le Parlement. Aussi le Parlement de la CEDEAO a-t-il entrepris, les 12 et 13 février 2024, une mission de diplomatie parlementaire au Sénégal. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la poursuite des objectifs qui lui sont assignés à savoir, entre autres, « contribuer à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région ouest-africaine ».

5. La mission était conduite par le Président du Parlement de la CEDEAO, le Très Honorable Dr. Sidie Mohamed TUNIS. Il était accompagné des Députés suivants :
   - Honorable Nassirou BAKO ARIFARI, République du Benin ;
   - Honorable Biodun Christine OLUJIMI, République fédérale du Nigéria ;
   - Honorable NJAI Fatoumata, République de la Gambie ;
   - Honorable Gnangadjomon KONE, République de la Côte d'Ivoire.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

6. Conformément à son programme de travail, la mission de diplomatie parlementaire a eu plusieurs rencontres à savoir :

   - Une visite auprès de Son Excellence Amadou Mame Diop, Président de l'Assemblée nationale de la République du Sénégal ;

- Des séances de travail avec les différents groupes parlementaires ; Benno Bokk Yakaar, Yewwi Askan wi, Liberté démocratie et changement

7. Une rencontre d'échanges avec la société civile et d'autres acteurs politiques notamment un collectif des candidats déclarés inéligibles à l'élection présidentielle

8. Au terme de ses consultations, la mission de diplomatie parlementaire s'est félicitée d'avoir une meilleure compréhension de la situation sociopolitique prévalant au Sénégal ainsi qu'une bonne connaissance des actions et initiatives prises par la classe politique dans le cadre de l'organisation de l'élection présidentielle de 2024.
   –

II. RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

9. Au regard de ses observations et consciente des défis auxquels la République du Sénégal et la Communauté devront faire face dans le cadre de l'organisation de l'élection présidentielle à venir, la mission de diplomatie parlementaire de la CEDEAO fait les recommandations suivantes :

i. La mission de diplomatie parlementaire lance un appel pressant au calme et à la retenue et invite tous les acteurs politiques à s'abstenir de toute forme d'expression qui incite à la violence et attise un climat de tension dans le pays.

ii. La mission de diplomatie parlementaire invite toutes les parties prenantes à privilégier les intérêts fondamentaux de la Nation sénégalaise que sont la paix et la stabilité ainsi que le respect de la Constitution, la promotion de la démocratie, de l'état de droit et de la cohésion sociale.

iii. La mission de diplomatie parlementaire prie instamment tous les acteurs sociopolitiques d'entamer dans l'urgence un dialogue politique national inclusif et fraternel intégrant l'ensemble des acteurs politiques et sociaux pertinents et intéressés afin de parvenir à des solutions consensuelles et créer les conditions favorables à la tenue d'une élection présidentielle ouverte, crédible, inclusive et transparente.

iv. La mission de diplomatie parlementaire demande à la Commission de la CEDEAO l'envoi, dès la semaine prochaine, d'une mission conjointe de la Commission de la CEDEAO et du Parlement de la CEDEAO afin de faciliter, dans les plus brefs délais, la tenue du dialogue politique national.

III. CONCLUSIONS

10. A l'issue de sa mission, la délégation du Parlement de la CEDEAO renouvelle son soutien au Peuple de la République du Sénégal et réitère l'entière disponibilité du Parlement de la Communauté à accompagner le processus électoral en cours au Sénégal.

Fait à Dakar, le mardi 13 février 2024

Rt. Hon. Dr Sidie Mohamed Tunis
Président du Parlement de la CEDEAO